

Syndicat **CGT** Michelin

Au seuil de cette nouvelle année vos représentants CGT vous présentent ainsi qu'à vos familles et à toutes celles et ceux qui vous sont chers leurs meilleurs vœux de bonheur pour 2011.

Face à un gouvernement qui n'a de cesse de détruire nos acquis sociaux , face à des patrons dont le seul but est d'amasser coûte que coûte des fortunes par l'exploitation honteuse des salariés (ées), le syndicat CGT formule le vœu que 2011 soit enfin une année de conquête sociale.

Nous devons tous garder en mémoire que Sarkozy n'a pas tenu sa promesse électorale de ne pas toucher à l'âge légal de départ en retraite à 60 ans.

Nous devons aussi nous souvenir que ce gouvernement actuel, dans le mépris le plus total de la démocratie, nous condamne à travailler plus longtemps hypothéquant notre espérance de vie et aussi le montant de nos futures pensions.

Ce recul social historique aura des répercussions au sein même de notre usine particulièrement pour la population agents déjà durement touchée par des conditions de travail dégradées tant par le travail lui même, les horaires, la pression psychologique exercée par la hiérarchie, et par des salaires de misère pour une grande majorité.

Salaires 2011

· CADRES : + 4,4% dont 4,1% en mai

· COLLABORATEURS : + 3,4% dont 3,1% en mai

· Agents : 3,1% dont 1,4% d'AG si accord + 0,35 sur la PA si ancienneté < à 15 ans
et le reste aléatoire

Malgré les perspectives de résultats de l'entreprise qui, pour les années à venir s'annoncent exceptionnels, on constate que celle-ci tourne le dos particulièrement à la catégorie agents dont l'augmentation demeure depuis des années, la plus faible.

L'entreprise met en place d'une notation faite par la maîtrise (bonjour l'objectivité) allant de 1 à 6 qui se transformera en une augmentation du TH allant de 0,6 à 1%, équivalant à 200€.

Concernant les augmentations par catégories de personnel l'écart continue à se creuser. En quelques années c'est 5% d'augmentation en moyenne qui ont été perdu par la catégorie agents par rapport aux autres catégories.

Cette différence de traitement démontre le peu de considération de la gérance pour le « petit personnel ».

Ou est donc passé la notion de respect des salariés ?

Lors des réunions du dernier trimestre 2010 Michelin a également proposé :

- +1,2% sur le panier de nuit soit 9.703 €
- +1,2% sur la P.A qui reste plafonnée à 15ans, malgré les demandes de toutes les OS de la porter à 20 ans.
- Médaille : revalorisation de 100€
 - Pour 30ans : 1100€
 - Pour 40ans : 1300€
 - Pour 45ans : 1500€
- Prise en compte de la période du service militaire dans l'ancienneté des salariés étant a l'entreprise avant 1979.

Comme chacun peut le constater en matière de salaires les années se suivent et se ressemblent chez Michelin, particulièrement pour les plus basses catégories.

Déclaration du Syndicat CGT .

La question des salaires est au cœur des préoccupations de tous les salariés du groupe Michelin France, et Europe.

Lors de la présentation du « *projet groupe* » M. Sénard, cogérant du groupe Michelin, s'est réjoui pour l'entreprise qui a bien su surmonter la crise, et en est sortie grandie avec en prime **une excellente situation financière**.

Pour arriver à ce résultat, le personnel, et notamment **le personnel agent**, a payé un lourd tribut: **augmentation dérisoire** de salaire et **baisse conséquente** du pouvoir d'achat, **flexibilité** accrue, **JDR** imposés, **charge** de travail en hausse constante, **périodes** de chômage, **heures** supplémentaires, **pressions** en tout genre, **restructurations** importantes avec des **suppressions** d'emplois et **fermetures** d'usines.

Mr Sénard a également annoncé pour l'avenir une **décennie exceptionnelle en termes de profits et de distribution de dividendes pour les actionnaires**. A l'opposé, pour les salariés c'est l'annonce de **l'austérité**, comme en témoignent les propositions salariales.

Ceci est totalement inacceptable. Le syndicat CGT de l'usine va interpeller toutes les organisations syndicales du Groupe pour que se crée rapidement les conditions de la mobilisation nécessaire face à cette politique sociale qui condamne les salariés et particulièrement les plus basses et besogneuses catégories.

Les richesses que nous créons doivent servir à l'emploi, l'augmentation des salaires, l'amélioration des conditions de travail et de vie, au développement de notre outil de production en France, et non à engraisser une minorité.

Communication

Pour répondre à la demande des marchés, notre usine va retrouver son niveau de production de 2008. **Ce retour positif à une activité normale** s'accompagne de recrutement de travailleurs en contrats précaires preuve s'il en était que l'effectif CDI en production est très insuffisant.

Intéressement collectif

Une nouvelle négociation va s'engager sur le site. Le syndicat CGT signataire de l'accord antérieur, **va consulter le personnel lors de passages d'ateliers** pour définir les critères qui pourraient servir de base à cette négociation. Donnez votre avis.

« La nouvelle étape de conquête »

Derrière ce titre est dévoilée toute la stratégie de l'entreprise pour les années 2011 à 2015 et dans laquelle figure le plan « élan vers l'excellence » qui sera présenté au personnel.

Développement des rémunérations variables, hausse de la productivité donc des productions individuelles, chasse aux temps « morts », traque à l'absentéisme, etc... sont dans les priorités affichées. L'engagement est également acté **de permettre à chaque salarié de pouvoir évoluer** et développer ses compétences. A suivre...

Conditions de travail

Le syndicat CGT communiquera dans les semaines qui viennent **le résultat du questionnaire stress** effectué en début 2010. D'ores et déjà on peut affirmer que sur nombre de points la situation est très mauvaise.

L'engagement du nouveau directeur de **supprimer l'effort physique** doit déjà passer par **le reclassement** des nombreux salariés en situation de handicap, reconnus en maladie professionnelle. Une vraie politique de santé doit voir le jour pour l'ensemble des salariés qui passe déjà par l'arrêt immédiat de toutes pressions et du respect.

Une attention particulière doit être portée aux « séniors » par la mise en place de mesures (parrainage, possibilités de dépostage pour travail à la journée et hors production, etc.etc....).

Dans ce contexte qui s'annonce difficile pour la grande majorité des salariés, pour faire valoir ses droits, ne pas rester isolé et refuser l'arbitraire, être force de propositions, rejoignez le syndicat CGT . Contact auprès de vos élus et mandatés.

06/01/2011